

# Les 16 000 suppressions de postes décidées par le ministre doivent toutes être annulées !

C'est l'exigence qui monte des établissements, des départements, des académies.

► Le 30 mars, 50 délégations venues de 20 départements se sont rendues au ministère de l'Éducation nationale avec les enseignants, les parents d'élèves, les élus du sud de l'Aisne. Ils se sont entendus répondre : « *C'est la représentation nationale qui a décidé les 16 000 suppressions. Le ministre applique de manière équitable. Les recteurs et les inspecteurs d'académie ont des objectifs* ».

► Le 1<sup>er</sup> avril, 1 000 instituteurs du Val de Marne se sont rendus à l'Inspection académique à l'appel du SNUDI-FO, du SNUIPP et du SE-UNSA puis au ministère. Celui-ci a refusé de recevoir leurs responsables syndicaux. Dans toutes les écoles une lettre ouverte au ministre est massivement signée : « *nous sommes venus au ministère, vous avez refusé de nous recevoir. C'est vous qui êtes responsable d'annuler les 71 fermetures, d'ouvrir immédiatement les 25 classes (...). Nous reviendrons plus nombreux, déterminés dans l'unité enseignants, parents, élus* ». 19 maires du département soutiennent cette démarche.

**Les syndicats SNUIPP-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA du Val de Marne viennent d'appeler à une manifestation au Ministère le mercredi 4 mai. Ils en appellent au soutien des élus. Ils ont raison !**

► Mardi 5 avril, 800 manifestants et grévistes étaient rassemblés devant l'Inspection académique de Haute Loire à l'appel de la FNEC FP – FO, de la FSU, de l'UNSA, de SUD et de la CGT pour l'annulation des fermetures de postes. L'IA a reconnu qu'elle avait une commande ministérielle de 22 fermetures de postes. Une pétition intersyndicale adressée au ministre de l'Éducation nationale réaffirme les revendications et la disponibilité des enseignants et des parents pour participer à toute mobilisation en direction du ministère pour faire aboutir leurs revendications légitimes.

► C'est la même mobilisation à Paris, à Bordeaux, en Seine et Marne, en Seine Saint Denis...dans toutes les académies, dans tous les départements, les inspecteurs d'académie et les recteurs répondent aux délégations des personnels avec leurs organisations syndicales : « *Nous ne pouvons rien donner. Le ministre nous a commandé les fermetures de postes. Pour annuler une fermeture nous sommes dans l'obligation de fermer ailleurs* ».

Toutes les réformes ministérielles organisent et planifient les suppressions de postes.

**C'est le ministre qui est responsable,  
c'est au ministère qu'il faut aller.**

**Si c'est la grève qu'il faut, alors c'est la grève  
qu'il faut organiser face au ministre.**

Ni les journées d'action à répétition sans grève ni revendication, ni le boycott des CTP, ni les « actions originales » ne permettront de gagner. Ce qu'il faut maintenant, c'est la grève, face au ministre pour l'annulation de toutes les fermetures de classes.

Dans tous les départements, l'action commune se réalise avec les syndicats, avec les fédérations syndicales. La FNEC FP – FO s'est à nouveau adressée à toutes les fédérations syndicales dans ce sens. La FNEC FP – FO et ses syndicats proposent à tous les personnels la tenue des assemblées générales pour décider.

**Le ministre doit répondre !**

Montreuil, le 6 avril 2011



**Titulaires : le statut de fonctionnaire d'Etat à défendre  
Non titulaires : le statut de fonctionnaire d'Etat à gagner**

**Force Ouvrière l'indépendance pour défendre les revendications :  
portez-vous candidat sur les listes FO !**